MEDEF RÉUNION

¤¤¤¤¤¤¤¤¤

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS & SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

ASSOCIATION MEDEF RÉUNION

SIÈGE SOCIAL : 30, RUE ANDRÉ LARDY, LES CUVES DE LA MARE
BÂTIMENT B/LOCAL N°3, 97438 SAINTE MARIE

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **MEDEF RÉUNION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Celles-ci ont notamment porté sur la bonne application de ces principes dans le traitement des informations reprises dans les comptes annuels, conformément aux règles spécifiques aux organisations syndicales et professionnelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Denis, le 18 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes :



Loïc DRIEUX

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	227 081,26	193 305,88	33 775,38	50 317,70	- 16 542
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 127,74		4 127,74	4 127,74	
TOTAL (I)	**231 209,00**	**193 305,88**	**37 903,12**	**54 445,44**	**- 16 542**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				90,60	- 91
. Personnel					
. Organismes sociaux				136,48	- 136
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	29 293,06		29 293,06	81 317,55	- 52 024
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	200 000,00		200 000,00	200 000,00	
Disponibilités	742 575,98		742 575,98	616 746,89	125 829
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	24 551,66		24 551,66	24 750,05	- 198
TOTAL (II)	**996 420,70**		**996 420,70**	**923 041,57**	**73 379**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 227 629,70**	**193 305,88**	**1 034 323,82**	**977 487,01**	**56 837**

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	50 021,03	50 021,03	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	255 594,06	255 594,06	
Report à nouveau	593 376,27	428 884,07	164 492
Résultat de l'exercice	31 869,54	164 492,20	- 132 623
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	930 860,90	898 991,36	31 870
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 250,52	21 545,51	10 705
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	14 534,00	10 393,92	4 140
. Organismes sociaux	54 379,40	45 556,22	8 823
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 299,00		2 299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 000,00	- 1 000
TOTAL (IV)	103 462,92	78 495,65	24 967
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 034 323,82	977 487,01	56 837

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	693 642,77		693 642,77	722 640,57	- 28 998	-4,01
Chiffres d'affaires Nets	**693 642,77**		**693 642,77**	**722 640,57**	**- 28 998**	**-4,01**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			114 316,88	103 150,02	11 167	10,83
Autres produits			2,92	5,81	- 3	-49,74
Total des produits d'exploitation (I)			**807 962,57**	**825 796,40**	**- 17 834**	**-2,16**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			396 445,87	332 472,26	63 974	19,24
Impôts, taxes et versements assimilés			2 375,33	1 823,85	551	30,24
Salaires et traitements			269 109,88	235 485,03	33 625	14,28
Charges sociales			91 712,84	77 138,02	14 575	18,89
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 307,45	20 085,04	- 1 778	-8,85
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			13,70	5,95	8	130,25
Total des charges d'exploitation (II)			**777 965,07**	**667 010,15**	**110 955**	**16,63**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			29 997,50	158 786,25	- 128 789	-81,11
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			2 309,92	5 775,73	- 3 466	-60,01
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**2 309,92**	**5 775,73**	**- 3 466**	**-60,01**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			217,00	217,00		0,00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**217,00**	**217,00**		**0,00**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			2 092,92	5 558,73	- 3 466	-62,35
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			32 090,42	164 344,98	- 132 255	-80,47

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		37,15	- 37	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		37,15	- 37	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	220,88	-110,07	331	300,67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	220,88	-110,07	331	300,67
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-220,88	147,22	- 368	250,03
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	810 272,49	831 609,28	- 21 337	-2,57
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	778 402,95	667 117,08	111 286	16,68
RESULTAT NET	31 869,54	164 492,20	- 132 623	-80,63
Dont Crédit-bail mobilier	4 438,69	4 074,02	365	8,95
Dont Crédit-bail immobilier				

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 034 323,82 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 31 869,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 16/06/2014 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Comptes annuels annexés au rapport
du commissaire aux comptes

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPATBILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 231 209

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	225 316	1 765		227 081
Immobilisations financières	4 128			4 128
TOTAL	229 444	1 765		231 209

Amortissements et provisions d'actif = 193 306

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	174 998	18 307		193 306
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	174 998	18 307		193 306

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Install generales, amenag divers	122 927	100 871	22 055	de 4 à 10 ans
Materiel de transport	29 400	26 070	3 330	de 2 à 5 ans
Mat. de bureau et informatique	56 930	52 734	4 196	de 1 à 7 ans
Mobilier	17 825	13 630	4 195	de 5 à 10 ans
TOTAL	227 081	193 306	33 775	

Etat des créances = 57 972

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 128		4 128
Actif circulant & charges d'avance	53 845	53 845	
TOTAL	57 972	53 845	4 128

Produits à recevoir par postes du bilan = 29 248

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	28 183
Disponibilités	1 065
TOTAL	29 248

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Charges constatées d'avance = 24 552

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 103 463

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	32 251	32 251		
Dettes fiscales & sociales	71 212	71 212		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	103 463	103 463		

Charges à payer par postes du bilan = 32 053

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	7 523
Dettes fiscales & sociales	24 530
Autres dettes	
TOTAL	32 053

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 693 643

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	693 643	100,00 %
TOTAL	693 643	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 100
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	5 100

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens	0	
Employés	3	Comptes annuels annexés au rapport du commissaire aux comptes
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 29 248

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produit a recevoir(44870000)	*28 183*
TOTAL	28 183

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir(51870000)	*1 065*
TOTAL	1 065

Charges constatées d'avance = 24 552

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	24 552
TOTAL	24 552

Charges à payer = 32 053

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fac non parv fournisseurs(40810000)	*7 523*
TOTAL	7 523

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel, dettes pr conges a payer(42820000)	*14 455*
Personnel charge fiscal sur cp(42860200)	*80*
Charges sociales sur conges payes(43820000)	*6 244*
Autres charges a payer(43860000)	*1 453*
Charges a payer(44860000)	*2 299*
TOTAL	24 530

Comptes annuels annexes au rapport du commissaire aux comptes

ASSOCIATION MEDEF RÉUNION

SIÈGE SOCIAL : 30, RUE ANDRÉ LARDY, LES CUVES DE LA MARE
BÂTIMENT B/LOCAL N°3, 97438 SAINTE MARIE

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Saint-Denis, le 18 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes :

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Loïc DRIEUX